

Réorganisation des services clients grand public en direction Orange - Partie 7 - Un syndicat défend les intérêts matériels et moraux des salariés

Une première négociation vient de se terminer

La réorganisation des Services Clients Grand Public prévoit plusieurs étapes. La première consistait à arrêter les activités "mails", "e-chat" et "fluidité". Une négociation s'est ouverte en mars dernier et s'est terminée fin avril par la mise à la signature d'un projet d'accord, encadrant le transfert fonctionnel (sans mobilité géographique) des salariés concernés vers de nouvelles activités.

Pour apporter des garanties aux salariés, la cfdt a signé le projet d'accord proposé par la direction

Seules la CFDT et FOCOM ont signé cet accord. Sur le périmètre de négociation concernée, la CFDT est la première Organisation Syndicale représentative, mais elle ne l'est pas assez (à 3,1 point près...) pour permettre à cet accord de s'appliquer sans que la signature d'une troisième Organisation Syndicale soit nécessaire...

(suite dans documents)

